

Dépêche AEF : "La réforme du lycée a été faite pour économiser des moyens" (Vivien Joby, Snceel, enseignement privé)

6-7 minutes

En accord avec le principe de la réforme du lycée, Vivien Joby, président du Snceel, relève toutefois, le 8 octobre 2019 lors d'un débat organisé par son syndicat, des difficultés : "Elle remet en cause le concept de classe et la fonction de professeur principal". Pour la sénatrice Catherine Morin-Desailly, la réforme interroge sur "les emplois du temps et les établissements ruraux". Des représentants de l'enseignement privé critiquent en outre la diminution de l'offre de formation. Pour Vivien Joby, la réforme a "été faite pour économiser des moyens" et il craint des problèmes de RH à venir.



Vivien Joby (avec le micro), président du SNCEEL, lors d'un débat organisé par le syndicat sur la réforme du bac, le 8 octobre 2019, avec à sa droite Catherine Morin-Desailly, président de la

commission éducation du Sénat Erwin Canard

"Bonne, mais..." C'est, en substance, l'analyse que porte Vivien Joby, président du Snceel ([lire sur AEF info](#)), sur la mise en œuvre de la réforme du lycée ([lire sur AEF info](#)). "Nous étions favorables à la réforme, mais sa mise en place connaît quelques difficultés, dont certaines que nous n'avions pas vu venir", explique le chef d'établissement lors d'un débat organisé par le syndicat au Sénat, le 8 octobre 2019, en présence notamment de la présidente (Union centriste) de la commission éducation du Sénat, Catherine Morin-Desailly, de représentants de plusieurs organisations de l'enseignement privé (Sgec, Spelc, Snec-CFTC...) et d'enseignants et chefs d'établissement du privé.

"Nous avons dû renoncer à des dédoublements"

Catherine Morin-Desailly reconnaît que la réforme "pose des questions, notamment sur les emplois du temps, les établissements ruraux". "Elle remet en cause aussi le concept de classe, interroge la fonction de professeur principal, qui devient peut-être archaïque, et la manière dont les enseignants travaillent les uns avec les autres", poursuit Vivien Joby. "Nous avons dû renoncer à des dédoublements de classe pour les cours de manipulation de sciences pour pouvoir faire nos emplois du temps", indique de son côté un chef d'établissement adjoint à Maubeuge (Nord).

Une réunion du comité de suivi du lycée GT, prévue le 9 octobre, doit notamment étudier les questions du rôle du professeur principal et du groupe classe ([lire sur AEF info](#)). Un chef d'établissement ajoute : "Les parents sont en attente d'information sur l'évaluation des épreuves de contrôle continu ([lire sur AEF info](#)), sur l'orientation." "L'enseignement supérieur doit afficher clairement les attendus en fonction des spécialités pour que les parents aient les clefs pour comprendre et s'orienter", complète Vivien Joby.

"Il y a autant de recteurs que de fromages"

En outre, l'offre de formation, en termes d'enseignements de

spécialité, est critiquée et inquiète particulièrement les acteurs de l'enseignement privé. "Pour les petits lycées, la carte s'est retrouvée limitée et cela a créé pas mal de frustration, souligne le directeur de l'Institution Sainte-Odile, à Lambersart (Nord). Certains qui proposaient les trois séries générales ont parfois aujourd'hui une offre inférieure. Dans mon cas, on ne propose plus, par exemple, l'enseignement du numérique. En plus, la réforme a créé une concurrence entre le privé et le public."

"Mon établissement propose 9 spécialités, mais à 40 kilomètres, un collègue a dû batailler pour en obtenir 5... Finalement, tous les élèves n'ont pas accès aux mêmes spécialités", renchérit un chef d'établissement de Mulhouse (Haut-Rhin).

Des disparités existent donc au sein d'un bassin, mais également au niveau national. Selon les académies, le privé se sent plutôt bien loti ou lésé : "Il y a autant de recteurs que de fromages, ironise Vivien Joby. Parfois, cela s'est bien passé, parfois, un recteur va chercher à profiter de la réforme pour défavoriser le réseau privé."

"Les enseignants n'en peuvent plus"

L'offre de spécialités disparate et, dans l'absolu, pouvant être changeante d'années en années, pose également des questions en termes de ressources humaines. "Nous n'avons pas de visibilité sur la question RH, admet Vivien Joby, qui se demande : les lycées vont-ils, ces prochaines années, s'organiser en fonction des choix des élèves de cette année, auquel cas il n'y a pas de problème de RH mais l'esprit de la réforme se perd, ou bien vont-ils réinterroger les familles chaque année et créer de nouveaux parcours, avec le risque d'avoir des problèmes de RH ?"

Avec, pour conséquence, "une situation anxieuse pour les enseignants qui ne savent pas si leur lycée gardera ou non leur spécialité l'an prochain", relève Luc Viehé, secrétaire général du Spelc. Des enseignants à qui "l'on demande beaucoup, qui n'en peuvent plus, et à qui il manque du temps, de la concertation, de la formation", ajoute-t-il.

"La réforme a été faite pour économiser des moyens"

Un mois après la rentrée, Vivien Joby parvient ainsi à cette conclusion : "Il y a indubitablement un volet économique à cette réforme : elle a été faite pour économiser des moyens. Forcément, puisque l'on pouvait, avant, avoir des classes à moins de 30 élèves quand, cette année, les moyens ont été établis pour des groupes de spécialités de 35 élèves". Le président du Snceel précise que la réforme a permis "d'économiser l'équivalent d'un tronc commun toutes les 7, 8 classes". Or, pour Catherine Morin-Desailly, la bonne mise en œuvre de la réforme "nécessite des moyens".

Cela n'est pas sans conséquence sur les conditions de travail, selon lui : "Nous arrivons au maximum de ce que nous pouvons demander aux enseignants, en termes d'heures supplémentaires notamment. Nous sommes au bout de ce système". Et Vivien Joby de mettre en garde : "L'an prochain, cela risque d'être une bataille de tous les instants."